

les pamphlets les plus ridicules leur furent adressés, et les propos les plus absurdes furent répétés. Perrache mourut pauvre et humilié, Morand, plus heureux, put élever le monument qui Ta immortalisé et voir commencer la réalisation de ses espérances.

« Quatre-vingt-dix ans à peine se sont écoulés, dit M. Vingtrinier en finissant, depuis que Morand qui, ainsi que s'exprimaient les pamphlets du temps, *ne smail pas faire les ponts*, à enfoncé ses premiers pilotis dans le fleuve, et depuis lors, les pâturages des hospices sont devenus plus rendants qu'une mine d'or. Cent mille âmes peuplent de jolies maisons saines et aérées qui bordent des rues de deux kilomètres, et la frêle passerelle, battue par les flots, les glaces et les débris flottants, continue à étonner par ses formes sveltes, salé-gèretéet l'indomptable solidité de sa construction. »

M. Morin-Pons soumet au Comité une médaille d'or de Charles IX et une de Catherine de Médicis. Ces deux pièces, dans le style des médailles impériales romaines, sont de la plus grande beauté, elles furent frappées à Avignon et présentées à leurs majestés à l'occasion de leur passage en cette ville, en 1564.

M. Morin-Pons, à ce sujet, donne lecture d'une lettre de M. Deloye, conservateur du musée Calvet, k Avignon, dans laquelle on lit le passage suivant extrait d'un manuscrit in-fol. de Loys de Perussis :

« Le lendemain matin (25 septembre 1564), les consuls  
 « et députez d'Avignon allèrent faire la révérence au Roy et  
 « lui donhèrent une coppe d'or pesant 200 carats, et au  
 « dedans 200 médailles d'or pesant presque 2 écus la  
 « pièce, où estait insculpée la tête du Roy en couronne lau-  
 « réale et triomphale, el à l'autre renvers la cité d'Avignon  
 « avec ces mots : *Avinionis munus*. La valeur dudit prê-  
 te sent fut donnée à Monsieur de Sune ; car sa majesté retint